

Mgr de Kerimel encourage à agir contre la loi Taubira

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 30 avril 2013

[Communiqué](#) de Mgr de Kerimel, évêque de Grenoble :

"Si beaucoup de gens restent mobilisés après le vote de la loi en faveur du « mariage pour tous », ce n'est pas contre une catégorie de personnes, mais parce qu'ils savent que le bien et l'avenir d'une société passe par la défense des plus faibles et des plus petits. Or cette loi en créant un droit à l'enfant témoigne une forme de non-reconnaissance et de mépris du droit des enfants. L'institution du mariage était jusqu'à présent un cadre juridique qui donnait un contexte stable à la venue et à l'éducation des enfants. Les évolutions et la fragilisation du mariage n'étaient pas une raison pour le dénaturer ; d'un engagement public pour une vie matrimoniale fondée sur la différence sexuelle et pour une parentalité responsable, on fait un droit ouvert « à tous » et une occasion d'utiliser les enfants pour le bien-être d'adultes. D'une institution au service du renouvellement des générations, on fait un « droit » qui ignore le bien des enfants ! Ce droit va-t-il dans le sens d'une plus grande humanisation et d'un plus grand bien commun ? Il est clair que non.

S'opposer, de manière non violente, à cette loi, c'est prendre la défense des droits des plus faibles, ces droits qui, dans divers domaines de la vie sociale, sont bafoués. De fait, parce que la notion de dignité de la personne humaine devient de plus en plus floue et relative, on assiste à un mépris toujours plus grand et à un rejet des plus fragiles. On confond le bien commun avec la somme des intérêts particuliers. En effet, là où les plus faibles ne sont plus respectés dans leurs droits fondamentaux, il n'y a plus de bien commun, mais des conflits d'intérêts qui sapent la cohésion sociale ; une forme de loi du plus fort s'installe sournoisement.

En touchant au mariage et à la filiation, on remet en cause le socle de la société, on porte une atteinte supplémentaire à la personne humaine. S'il est juste de lutter contre toutes formes de discriminations, cela ne doit jamais être au prix de discriminations plus graves encore et qui affectent cette fois-ci les plus petits à travers, par exemple, la filiation.

C'est pourquoi j'encourage à prier et à agir pour empêcher notre société de glisser dans une logique qui, sous l'apparence d'un bien, porte atteinte aux droits des enfants.

J'assure aussi de mon soutien tous les chrétiens et bien d'autres personnes qui s'engagent courageusement pour défendre les droits des plus petits et de ceux que notre société marginalise. Je pense notamment aux étrangers, en particulier les Roms, aux familles profondément affectées par la crise économique, à ceux qui ont perdu leur emploi et aux jeunes qui doutent d'en obtenir un un jour, à tous les travailleurs précaires, et ceux que l'on n'hésite pas à jeter à la rue... Je n'oublie pas non plus les personnes âgées, malades ou en fin de vie, qui ne trouvent pas toujours l'attention et le respect qu'elles attendent. Tous ont droit à notre soutien et à notre engagement, au nom même de la dignité humaine."